

Sommaire

Editorial	p.2
Vie de l'association	p.2
Archéologie	p.2
Histoire : Les deux premières maisons du hameau nommé Chambéry (1867-1868)	p.3
Historique de la route des Landes de Sore à Bordeaux (partie 3)	p.5

Editorial

Cette fin d'année 2021 nous permet de faire un bilan en demi-teinte sur nos activités.

Nos activités de permanences de visites et de publication ont souffert des restrictions sanitaires en vigueur.

En revanche, l'activité généalogique et, surtout, archéologique, ont sauvé cette année.

Enfin, nous avons décidé de suspendre nos permanences au local du Bourg pendant la période hivernale, en raison des contraintes sanitaires toujours très présentes. Des réunions ponctuelles seront organisées si le besoin se fait sentir. La tenue de notre prochaine assemblée générale en présentielle en février 2022 est encore incertaine. Nous serons peut-être encore obligés de la faire par courriel, comme cette année.

Merci à toutes les adhérentes et les adhérents de l'association, fidèles et nouveaux arrivants, qui ont participé et soutenus nos actions tout au long de cette année 2021.

Bonnes fêtes de fin d'année !

Le Président

F. MAGNANT

Vie de l'association par Christian Barbezieux

Le Forum des Associations villenavaises nous a permis, encore une fois, de dialoguer avec une dizaine de visiteurs, de faire des préventes de nos ouvrages et d'accueillir de futurs adhérents. Cette année, les contraintes sanitaires nous ont permis qu'à deux de nos membres de tenir notre stand (*photo ci-dessous*).



La vente de notre livre sur l'histoire des noms de rue stagne un peu et nous avons fini de vendre les exemplaires sur *La Wehrmacht soigne ses blessés* (Hôpital Robert-Picqué). Il nous reste 5 exemplaires. Nous verrons le moment venu pour une réédition de l'ouvrage. En ce qui concerne les futures publications, un ouvrage sur l'aqueduc gallo-romain et une réécriture de *Villenave d'Ornon, 5 000 ans d'histoire*, sont à l'ordre du jour pour 2022.

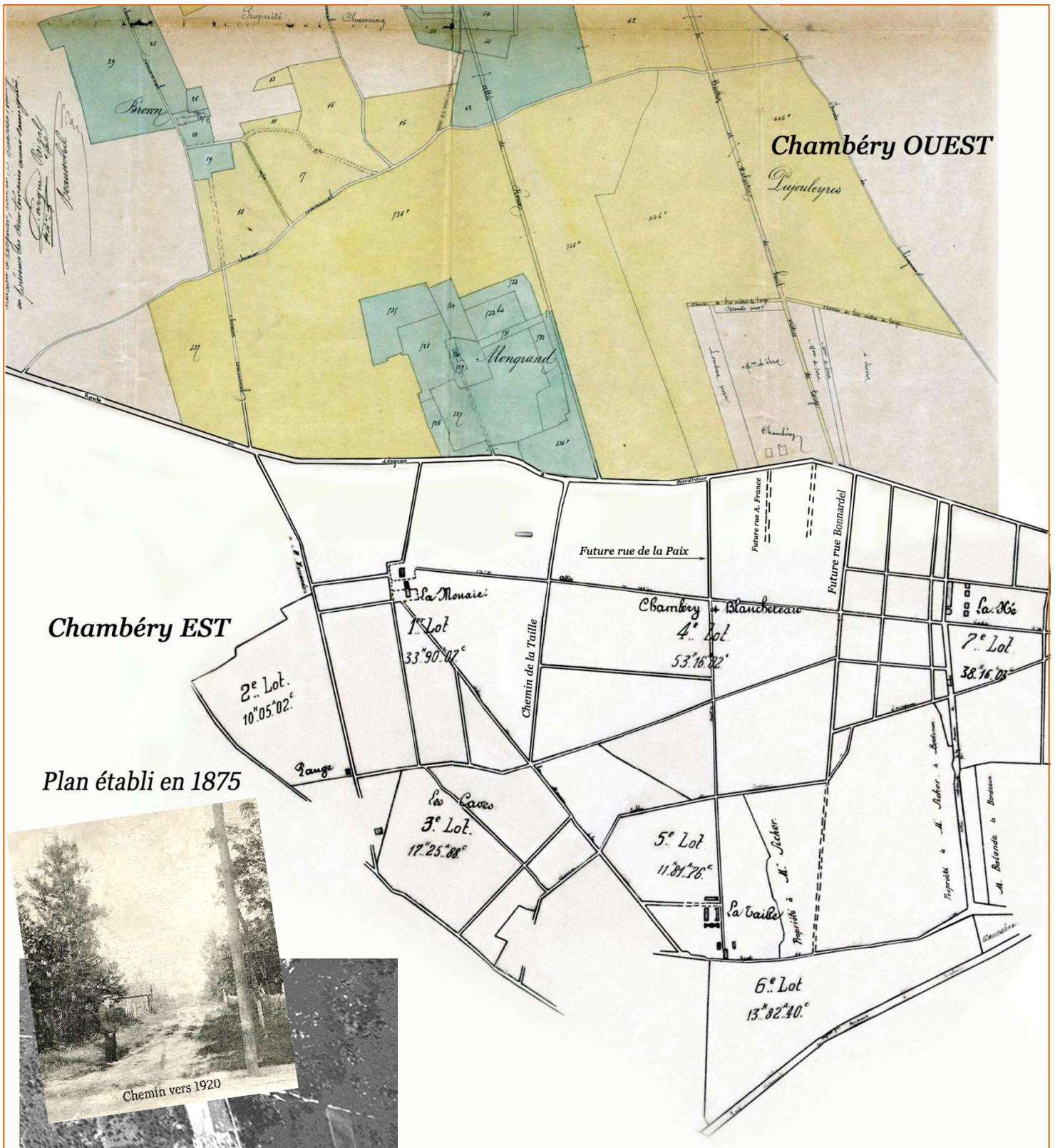
En ce qui concerne les visites historiques de la commune, une visite du quartier de Couhins et de La Générale (Rés. Marc Nouaux) est en cours en décembre sur la demande de l'association *L'Alternative Urbaine Bordeaux* (<https://bordeaux.alternative-urbaine.com/>). Les ballades culturelles reprendront au printemps, si les conditions sanitaires le permettent.

Archéologie par François Magnant

La première visite au public du site de l'aqueduc gallo-romain de Bordeaux à Sarcignan fut un franc succès : 114 visiteurs se sont inscrits pour venir voir les vestiges antiques.

Fort de cet engouement, la municipalité, l'ARHO et le Service Régional Archéologie (S.R.A.) d'Aquitaine vont poursuivre leur partenariat en vue de l'aménagement du site. Une réunion tripartite devrait être organisée en janvier 2022, afin de préparer les actions futures (cahier des charges d'aménagement, poursuites de sondage archéologique, présentation au public, ouvrage à écrire, ...).

D'autre part, une visite commune avec nos amis d'Aquitaine Historique des sites de Sarcignan et de Peyrehaut (gallo-romain et néolithique) a été arrêtée lors du dernier Forum des associations. Elle vient d'être à nouveau repoussée pour la troisième fois le 5 décembre, à cause des conditions climatiques. Nous reverrons la date de cette visite ultérieurement.



Chambéry EST

Plan établi en 1875



Dressés en 1875, les deux plans ci-dessus indiquent :

Chambéry OUEST : Le domaine de Mongrand et le domaine de Pujouleyres sur lequel figurent deux maisons individuelles.

Chambéry EST : Les domaines de Lahé, de La Taille et de La Monnaie dont une partie est dite « Bois de Chambéry », ainsi que les chemins qui deviendront des rues quelques années plus tard.

Source : A.D.G.

Ci-contre photo aérienne des pièces de fonds en 1924 (Source IGN).

Historique de la route des Landes de Sore à Bordeaux (partie 3)

par Daniel Fau

Le projet vicinal de grande communication n°44 suscite beaucoup de controverses entre les habitants de Villenave d'Ornon et ceux de Léognan.

Un chemin vicinal (ou route vicinale) est un terme ancien datant de la révolution. C'est un chemin public reliant des communes rurales entre elles, ou les rattachant aux routes départementales ou nationales. Les lois du 28 juillet 1824 et du 21 mai 1836, sont à l'origine du développement des chemins. Cette dernière a eu pour but l'intérêt général ; quelle a voulu protéger l'agriculture, le commerce, l'industrie, en rendant faciles les voies de communication. Avec la première Révolution industrielle et le développement commercial, agricole et financier entamé dans les années 1830-1840, la route, au niveau local, devient l'objet d'une attention croissante de la part de l'État.

À côté des routes nationales et départementales gérées par un service de l'État, le service des Ponts-et-Chaussées, la loi du 21 mai 1836 crée des chemins vicinaux, terme générique recouvrant trois classes d'importance décroissante :

- Les chemins de grande communication
- Les chemins d'intérêt commun
- Un réseau communal de chemins vicinaux ordinaires, de voies urbaines et de chemins ruraux.

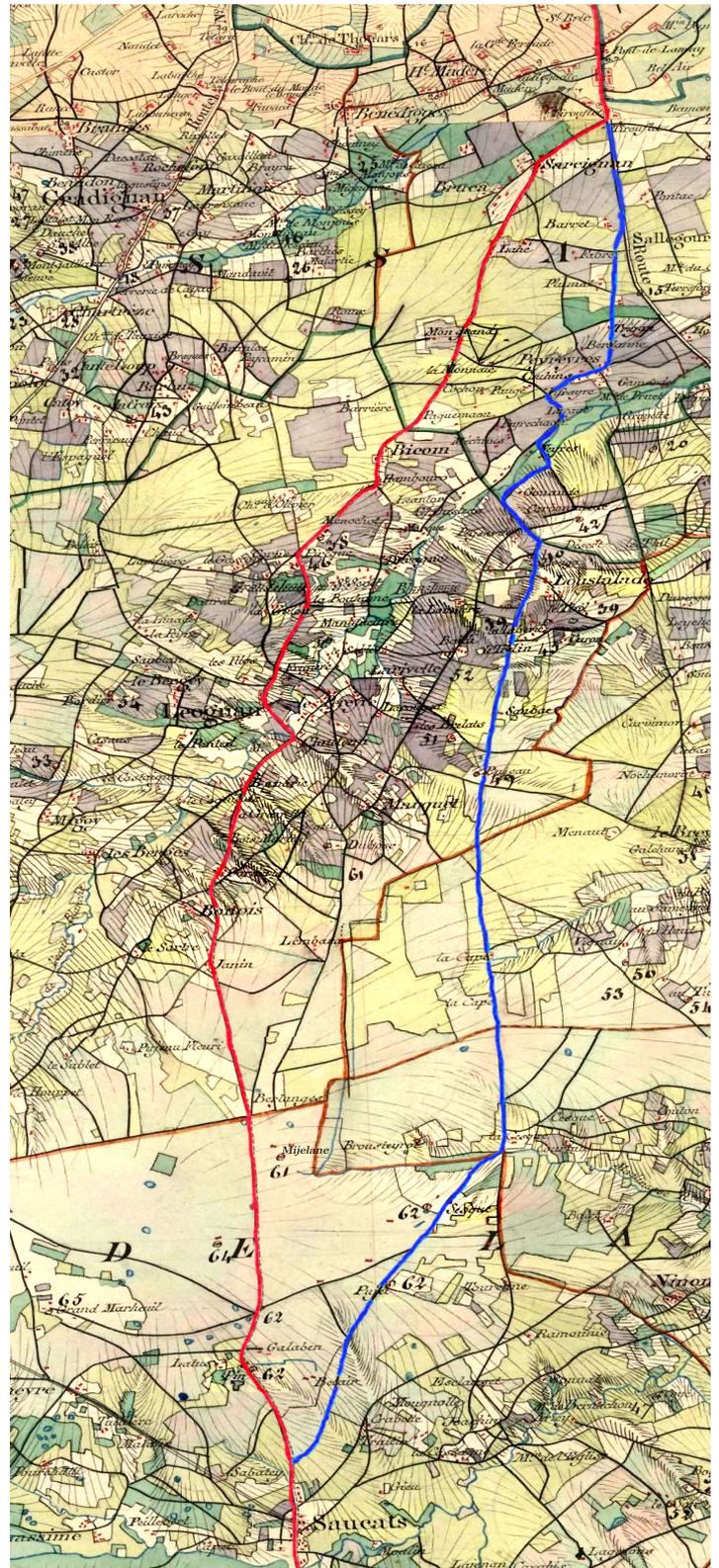
Le service vicinal

Pour le développement et l'entretien du réseau, la loi dote les conseils généraux d'un service vicinal, composés d'ingénieurs et de cantonniers. Pour les chemins de grande communication et d'intérêt commun, le Conseil général vote des subventions assez importantes et reconduites de manière régulière. Il fixe, après consultation des municipalités et des conseils d'arrondissement, la quote-part financière des communes obligatoirement versée par elles pour la construction et l'entretien de ces deux classes de chemins. L'entretien des chemins vicinaux devient dépense obligatoire pour les communes. Des règles précises sont posées pour la reconnaissance des chemins, la fixation de leur largeur, l'occupation des terrains nécessaires à leur élargissement et les subventions à imposer aux industriels qui causent des dégradations extraordinaires aux chemins vicinaux.

Lorsque la route n°44 crée le conflit

Fait à la demande du préfet de la Gironde, le rapport de l'agent-voyer (officier préposé à

l'entretien des voies publiques sous l'Ancien Régime qui prendra au XIX^e siècle le nom d'agent-voyer et architecte-voyer dans les villes) daté du 5 février 1837, donne un bon aperçu aussi exact que possible de l'aspect général des deux directions proposées pour le chemin vicinal entre le bourg de Saucats et la route royale Bordeaux/Toulouse.



Source : carte de l'état-major, I.G.N.

Sur la carte topographique : en rouge la nouvelle voie passant par le bourg de Léognan et le village de Sarcignan, en bleu l'ancienne voie traversant les villages Les Quatre-Pujeaux, Loustalade, Veyres et Couhins.

PERMANENCE

Tous les mardis

De 18 h 00 à 20 h 00

(Sauf jours fériés et
juillet/août)

Ouvert aux membres et au
public

Pour nous contacter :

Site Internet :

<http://arhovo.jimdofree.com>

Courriel :

arhovo33@gmail.com

Facebook :

ARHO ARHO

Téléphone répondeur

05 56 87 91 65

09 54 97 73 51



Imprimé par l'imprimerie
municipale

Description du chemin Saucats /Villenave d'Ornon (bois de Baret)

(Voie bleue du plan)

Extrait du rapport de l'agent voyer daté du 05/02/1837

En quittant Saucats, le chemin se dirige vers le nord-nord-est dans un **pignada**¹ appartenant à M^{me} de Canolle. Le chemin dans ce pignada n'a pas plus de 2 m de largeur, ce qui est juste la voie d'une charrette à bœufs. Au-delà, la route traverse des landes communales, passe auprès des bâtiments de la métairie des Quatre-Pujeaux, longe un peu plus loin celle de la Sesque, appartenant à M. Dépiot-Bachan, entre dans un bois de pin et arrive au pont de la Sesque, limite de Saucats et Labrède, après avoir parcouru sur le territoire de la première commune une distance de 3450 m.

Sur le territoire de Labrède, le chemin traverse d'abord 450 m de pignadas, puis les landes de M. de Montesquieu, en tout 1250 m jusqu'aux limites de Martillac, où commence un troisième pignada qui s'étend jusqu'au chemin de ce bourg à Léognan, près la lande de M. Lagubat.

La commune de Martillac est traversée par une longueur de 2270 m, au milieu de laquelle on trouve le pont de la Cape et la résinière de même nom appartenant à M. de Montesquieu.

Dans la commune de Léognan, le chemin traverse l'extrémité nord du bois de pins et les landes de M. Lagubat déjà cité, entre dans une quatrième pignada qui se prolonge jusqu'au hameau de Saubat, passe au pied du joli village de Loustalade ; et après un parcours de 3160 m, entre dans le territoire de Villenave d'Ornon, en longeant les murs du domaine de Carbonnieux.

On remarque que depuis la métairie de la Sesque jusqu'au hameau de Saubat, distance de 4900 m, le chemin correspond à de grands alignements sur une longueur qui varie de 15 à 28 m, et par de larges fossés dont, en quelques endroits, il ne reste que de faibles vestiges, mais qui ont, en majeure partie, conservé leurs formes et leurs dimensions, malgré leur état d'abandon et l'envahissement des pins et des jaugues qui ne laissent en plusieurs points que le passage d'une charrette à bœufs.

Dans Villenave d'Ornon, le chemin passe au couchant de Carbonnieux, descend au pont de Veyres sur l'Eau Blanche, où se trouve un moulin et un relais de bouviers, monte au village de *Cohins* et se divise en deux branches, dont la plus courte se dirige perpendiculairement à la route royale n°10, à 3000 m environ au sud du *Pont de la May* en prolongement du chemin de Villenave d'Ornon, et la plus longue connue sous le nom de chemin du bois de Baret. Elle rencontre obliquement cette route à 1400 m environ au sud du même pont, de sorte que le parcours dans la commune de Villenave d'Ornon soit de 2,730 km par le chemin de ce bourg et de 3,480 km par le chemin de Baret.

*Au début du XIX^e siècle, cette route était très fréquentée, c'est par là qu'arrivent à l'époque des deux grandes foires à Bordeaux, une quantité énorme de voitures qui viennent fournir le marché de Saint-Julien*².

1 - Mot masculin d'origine gasconne désignant une plantation de pins.

2 - Place de la Victoire de nos jours.